Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202808-20251203-20251204-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 3 Décembre 2025** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 28/11/2025
Membres en exercice : 11 Présents : 8 Pouvoirs : 10

Présents : Ronan TRELLU, Allain HOUEL, Liliane SIMON, Nathalie GUÉRIN, Jean-Marc ROUXEL, Anne-Sophie LEROUX, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD
Absents excusés : Virginie FAUCARD (pouvoir à Jean-Marc ROUXEL), Nathalie ERMEL (pouvoir à Allain HOUEL)
Absent : Xavier LE CUDENNEC
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2025.12.04 – FINANCES-RENOVATION MAISON 7 RUE EGLISE EN 2 LOGEMENTS - SOLLICITATION ORECA - SDE 22

La commune de Saint-Carné va entreprendre des travaux de rénovation énergétique d'une ancienne maison au 7 rue de l'église pour la création de 2 logements communaux.

Un audit énergétique a été réalisé sur la maison et un gain énergétique d'au moins 40% va être atteint grâce notamment à :

- **L'isolation de la maison avec notamment des matériaux biosourcés (laine de bois…)**
- **Le remplacement des menuiseries extérieures**
- **Le replacement du chauffage actuel (chaudière à fuel) par une pompe à chaleur**
- **La mise en place de panneaux photovoltaïques pour les ballons d'eau chaude**
- **Etc..**

M. le Maire propose de solliciter la subvention ORECA 2025 auprès du SDE 22 au titre de la rénovation énergétique pour le projet de rénovation de l'ancienne maison du 7 rue de l'église en 2 logements communaux.

M. le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AU 03.12.2025

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Montant HT	Libellé	Taux	Montant
Travaux	358 000.00 €	DSIL sollicitée	33.20%	130 741.60 €
		Fonds vert sollicité	29.00%	114 202.00 €
		Conseil Régional sollicité	12.70%	50 000.00 €
Aleas	35 800.00 €	ORECA (SDE 22) sollicité	5.00%	19 690.00 €
		Autofinancement	20.10%	79 166.40 €
Total	**393 800.00 €**	**Total**	**100.00%**	**393 800.00 €**

Tableau prévisionnel élaboré au stade de la validation de la phase ESQUISSE-DIAG

Dépenses non subventionnables:	*Foncier*	*153 000.00 €*		
	Maitrise d'œuvre	*38 500.00 €*	*HT*	
	Etudes	*6 660.00 €*	*HT*	

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202808-20251203-20251204-DE

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **Remise Avant-Projet :** mi-Janvier 2026
- **Dépôt PC :** Fin janvier / début Février 2026
- **Remise PRO/DCE :** Mi-Mars 2026
- **Lancement des appels d'offres aux entreprises :** fin Mars 2026
- **Remise analyse d'offres :** 3° semaine d'Avril 2026
- **Date démarrage des travaux :** courant début Mai 2026
- **Date de fin de travaux :** environ 10 mois de chantier soit vers la mi-Mars 2027

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet présenté ci-dessus
- DECIDE de réaliser la rénovation énergétique de l'ancienne maison du 7 rue de l'église en 2 logements communaux à loyers modérés
- VALIDE le plan de financement et le calendrier de l'opération présentés ci-dessus
- SOLLICITE la subvention ORECA 2025 auprès du SDE 22 pour la réalisation de ce projet.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Ronan TRELLU

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 04.12.25
Le Maire,
Ronan TRELLU